

Le L'Houmééen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

n° 6 Hiver 2020-2021



Enfance - Jeunesse

Le restaurant scolaire

▶ page 6

Cadre de vie

l'espace naturel sensible

▶ page 8

Affaires sociales

Le CCAS

▶ page 14



L'Houmeau

ACHETER, VENDRE,
LOUER OU FAIRE GÉRER...

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien



AGENCE DU MOULIN

Je peux compter sur les spécialistes du Nord de La Rochelle depuis plus de 20 ans

CENTRE COMMERCIAL DU MOULIN - 17137 NIEUL-SUR-MER

05 46 41 14 33 - www.orpi/agencedumoulin



**POMPES FUNÈBRES
PUBLIQUES**

La Rochelle - Ré - Aunis

NIEUL-SUR-MER

Avenue du Grand Large
CC Les Chênes Verts
17139 NIEUL-SUR-MER
Tél. 05 46 51 11 09
Hab. préf. 19-17-0133
agence.nieulsurmer@pfpubliques.fr

LA ROCHELLE

27 rue du Docteur SCHWEITZER
17000 LA ROCHELLE
Tél. 05 46 51 51 56
Hab. préf. 19-17-0100
accueil.lr@pfpubliques.fr

ÎLE DE RÉ

5 route de la Couarde
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ
Tél. 05 46 51 11 98
Hab. préf. 19-17-0138
agence.stmartin@pfpubliques.fr

LE SERVICE FUNERAIRE PUBLIC EN TOUTE CONFIANCE

**ASSISTANCE
DÉCÈS 24h/24 et 7j/7**

**PRÉVOYANCE
FUNÉRAIRE**

**ORGANISER
DES OBSÈQUES**

**DÉLÉGATAIRE DU
CREMATORIUM**

www.pfpubliques.fr

N°ORIAS 12065467



par Jean-Luc Algay

Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens.

Les nouvelles de la situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invitent chaque jour à davantage de précautions. La vigilance est plus que jamais de mise. Et pourtant, nous devons également continuer de vivre. Associations, administrations, employeurs, citoyens ont à cœur de prendre toutes les précautions et d'inventer les moyens de ne rien arrêter de notre vie commune. Oui, malgré les contraintes et les difficultés, nous devons travailler à maintenir une vie quasi normale, à préserver précautionneusement une vie commune dans notre ville. Merci à toutes et tous d'y contribuer.

La défense du cadre de vie est un travail au long cours. Malgré toutes ces contraintes, nous avançons sur nos différents projets.

Le groupe scolaire (Maternelle, Élémentaire et ACM (Accueil Collectif des Mineurs) : un projet important pour notre commune dont nous vous présenterons les grandes lignes courant 2021. Il a débuté en septembre 2020, nous le voulons autant que possible vertueux sur le plan environnemental, sobre sur le plan budgétaire et énergétique. Ce projet sera co-construit par la S.E.M.D.A.S. (Société Economie Mixte Développement Aunis Saintonge), le CAUE17 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime), les agents municipaux, les parents d'élèves élus, les enseignants et les élus locaux. Ce nouveau groupe scolaire est un investissement très important qui permettra d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Face aux graves répercussions de la crise de la COVID-19 sur l'activité économique et l'emploi, un dispositif national d'aide aux entreprises a été activé par l'Etat en avril dernier. A la suite, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en œuvre un dispositif régional doté d'un fonds spécial. En partenariat étroit et solidaire avec l'Etat, la Région et les acteurs de l'économie et de l'emploi rochelais, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle s'est mobilisée pour préparer un plan d'aide à l'économie et à l'emploi local. Ce plan de soutien exceptionnel s'adresse

aux structures impactées par la crise de la COVID-19, non couvertes par d'autres dispositifs nationaux et régionaux.

Le point sur les aides en cours :

Sont éligibles :

- ▶ Les entreprises créées entre le 1^{er} janvier et le 16 mars 2020 (selon certains critères).
- ▶ Les entreprises, commerçants et artisans dont les besoins de trésorerie ne sont pas couverts par les dispositifs d'aides de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine (selon certains critères).
- ▶ Les associations employeuses et les Structures d'insertion par l'activité économique (selon certains critères).
- ▶ Les entreprises et structures situées dans l'une de ses 28 communes.

Un nouveau Plan de relance et d'accompagnement a été lancé par la communauté d'agglomération de la Rochelle en décembre 2020. Il est encore trop tôt pour vous en parler sur ce bulletin dans la mesure où ce plan ne sera voté qu'après l'impression de celui-ci.

Nous avons un territoire résilient jusqu'à présent, il faut qu'il continue à faire face et à modifier ses paramètres pour panser ses plaies et repartir, je suis sûr que la Communauté d'Agglomération Rochelaise en a les capacités avec ses partenaires et vous tous.

Dans cette période compliquée que nous traversons, je souhaite à chacun de belles fêtes de fin d'année et que 2021 soit meilleure que 2020. Espérons que 2021 soit la victoire de la médecine sur le Coronavirus.

Jean-Luc ALGAY

Maire

Vice Président de la Communauté d'Agglomération
au Développement Economique

Edito

Vie municipale 3

- ▶ **Communication**
- Un lien si précieux 4
- ▶ **Enfance / jeunesse**
- Le Conseil Municipal des enfants 5
- Une année particulière 5
- Le restaurant scolaire garde le cap MCC 6
- ▶ **Cadre de vie**
- La plage de l'Houmeau face à la tempête 7
- Le puzzle de l'ENS au moins 8
- Un point sur le PLUi 10
- L'Ecoquartier sort de terre 11
- ▶ **Vie économique**
- Finances 12
- Une année mémorable 13
- ▶ **Affaires sociales**
- La vie du CCAS 14
- So-li-da-ri-té! 16
- ▶ **La parole à la minorité**
- Merci à vous 18

Vie associative

- ▶ **Tour de France** 20
- ▶ **Quand associations rime avec solidarité** 22
- ▶ **Le service enfance/jeunesse** 23
- ▶ **La vie associative :**
- en 2020, un optimisme à toute épreuve 24

Les services municipaux

- ▶ **Le parc de la Mairie et l'environnement :**
- un travail technique 26
- ▶ **Info vigipirate** 27

L'Houmeau pratique

- ▶ **Agenda 2021 (sous réserve)** 29
- ▶ **Numéros utiles** 30

Un lien si précieux

Les impacts de la crise sanitaire sur la commune de l'Houmeau ont été nombreux. Le sentiment d'isolement durant la période de confinement a touché de nombreux citoyens. Les élus et les services municipaux étaient présents sur le terrain et à la mairie pour répondre aux questions et aux inquiétudes des habitants. Afin de garder le lien entre les habitants, la commune a poursuivi et renforcé ses actions de communication en plus de la présence des agents municipaux.

La page Facebook officielle, le site Internet de la mairie et les panneaux d'affichage électroniques ont permis de garder un lien quotidien avec le monde extérieur pour les l'Houméens confinés. Les publications du Vu du Colombier ne se sont pas interrompues, un numéro spécial est sorti au mois d'avril afin d'informer les habitants sur l'évolution de la situation à l'Houmeau. Ainsi, chaque habitant a eu accès aux informations officielles depuis son domicile. Relayant les informations de l'Etat et de la Préfecture, mais également les appels à la solidarité et les informations pratiques, tous les moyens de communication de la commune ont été utilisés et ont prouvé une nouvelle fois leur efficacité.

En cette fin d'année n'oubliez pas de venir retirer votre agenda 2021 à l'accueil de la mairie, il vous permettra d'avoir les informations pratiques de la commune, le calendrier des marées et de vous projeter dans un avenir que nous espérons tous plus serein !



Yannick CADET

Adjoint au Maire en charge de la communication



Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants sont là !

Le 13 octobre 2020, c'est dans des conditions un peu particulières que les élèves de l'école élémentaire ont désigné leurs représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants (CME). Accueillis dans une salle du Conseil Municipal aérée, par des élus masqués et après un lavage de mains obligatoire, les écoliers ont désigné leurs représentants dans cette jeune instance. Heureusement, certains élèves n'en étaient pas à leur premier vote, les habitudes de citoyens étaient prises et le scrutin a pu se dérouler sans encombre. 7 filles et 7 garçons ont été choisis pour représenter leurs camarades auprès du Conseil Municipal (adulte).

Lou et Jules, Louisa et Timael, Nina et Oscar, Lola et Maxence, Axel et Laura, Arman et Margot, Charline et Antonin ont été élus pour un mandat d'un an. Souhaitons-leur que le vilain virus soit vaincu et qu'il les laissera mener à bien tous leurs projets !

Une année particulière

L'année scolaire 2019-2020 a été une année particulière, pourtant, elle avait bien commencé ! En effet, dès l'élection des jeunes élus au mois d'octobre 2019, les actions étaient lancées... Après une participation active à la commémoration du 11 novembre et la première réunion du Conseil Municipal des Enfants avec le Maire et l'équipe Municipale, les jeunes élus ont pu visiter la mairie et découvrir les services administratifs. Le nouveau Conseil, grâce aux élus de toutes les classes, a pu faire ses propositions de projets. Malheureusement, les demandes des enfants n'ont pas toutes pu aboutir, crise sanitaire oblige. Les écoles ont fermé et chaque élève a dû faire l'école à la maison...

Chaque famille a dû s'adapter mais ils ont pu, à travers les pistes et conseils des enseignants, suivre le programme de l'année en cours.

Amputés d'une partie du 2^{ème} et du 3^{ème} trimestre, les enfants ont pu retrouver l'école pour les derniers jours avant les vacances d'été.

Malgré un protocole contraignant, la Municipalité a su s'adapter aux besoins des familles en proposant un service à la cantine ainsi que l'ouverture de l'Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)..

La Municipalité remercie de nouveau les enseignants, les agents et les familles pour avoir collaboré avec elle durant cette période difficile.

Aurélie CROUZEAU
Adjointe à l'enfance



Le restaurant scolaire garde le cap

Malgré la fermeture des écoles à partir du mois de Mars 2020, le restaurant scolaire est resté ouvert. Le chef, Thiébault Léveque, a continué à assurer les repas des enfants de soignants et des personnels prioritaires accueillis à l'Accueil Collectif pour Mineurs durant toute la période du confinement.

Dès la réouverture des écoles, une nouvelle organisation a été mise en place afin de respecter le protocole sanitaire et permettre d'accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions. La pause méridienne se déroule maintenant en 2 services.

Chaque salle de réfectoire est divisée en 2 espaces par des tables, la salle de l'écrivain a également été aménagée en réfectoire afin d'installer des tablées de 5 enfants. Chaque enfant ou adulte qui entre ou sort d'un espace de restauration doit se laver les mains et les membres du personnel communal doivent porter un masque.

La circulation des enfants se fait désormais par une entrée et une sortie bien définies. Les animateurs installent les enfants à leur place et ces derniers n'ont pas le droit de se lever de table.

Pour clore l'année scolaire par une note de légèreté, les enfants ont tout de même eu droit à leur traditionnel pique-nique. Exclusivité de l'année scolaire 2019-2020 : le pique-nique a eu lieu dans les réfectoires avec pour dessert la traditionnelle glace avec le choix entre une glace à l'italienne ou un granité !

Même si la rentrée de septembre a été un peu perturbée par la crise sanitaire qui dure, les enfants, l'équipe du restaurant scolaire et les animateurs ont repris le rythme. Le mois d'octobre aura permis aux enfants de



participer à la semaine du goût grâce à des menus qui ont permis à tous de voyager autour du monde avec la découverte des épices !

Marie-Christine COUTANCEAU

*Adjointe au Maire
déléguée au restaurant scolaire*

Le Littoral en première ligne

La tempête Alex a touché la France et l'Europe occidentale entre le 30 septembre et le 3 octobre 2020, entraînant des victimes et d'importantes destructions. Le cœur de la tempête est passé à l'écart de notre commune. L'houmeau a été préservé aussi grâce à sa position à l'Est de l'île de Ré.

Ces tempêtes sont courantes au cours de l'automne et de l'hiver. Des victimes et des dommages matériels sont toujours à craindre.

Avec « Alex », la plage a cependant subi une nouvelle fois les assauts de l'océan. Les galets sont remontés vers les marais et le chemin littoral. Des travaux devront être effectués afin de rendre la plage plus accessible et plus sécurisée.

Après la diffusion d'une alerte météo, nous devons tous retenir que la prudence commande de s'interdire tout déplacement.

Gurvan TONAL
Conseiller Municipal



Le « puzzle » de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Les Maires de La Rochelle et de l'Houmeau ont signé un arrêté qui restreint rue des Marais, de façon permanente, la circulation aux véhicules non motorisés, aux piétons et aux cavaliers.

Passons sur la « revendication de paternité » faite par l'actuelle opposition que j'avais qualifiée, et que je qualifie toujours, de « fallacieuse » dans le « Vu du Colombier » du mois de septembre.

Cette restriction de circulation, rue du Marais, qui a recueilli une très large adhésion des L'Houméennes et des L'Houméens constitue la première pièce du « puzzle » de l'espace naturel sensible (ENS). Achevé, celui-ci modifiera profondément notre territoire entre le littoral et la limite ouest de notre village. L'ENS, au nord, sera bordé par le marais du Gô en limite de Nieul-sur-Mer et au sud par la ville de La Rochelle et notamment le marais de Pampin.

Au terme de notre mandature, une majorité des pièces de ce puzzle aura pris sa place.

Pour étayer cet objectif, mon propos est de vous exposer les actions propres à la commune de l'Houmeau et leur état d'avancement puis celles à réaliser en lien avec la communauté d'agglomération (CDA) de La Rochelle, la ville de La Rochelle, le conseil Départemental et l'État.

Pour créer un chemin provisoirement dénommé « du Plomb », les démarches sont actuellement bien avancées. Cet itinéraire permettra aux personnes (piétons et cyclistes) qui se rendent au port par le chemin des Sartières à partir du camping de ne plus être obligées de revenir vers la rue du port pour arriver au littoral. L'acquisition en cours d'une digue au travers des claires permettra d'accéder directement à la passerelle du Plomb. De son côté le Conseil départemental va aménager des « racks » pour le stockage des annexes des bateaux afin de libérer le futur chemin aux abords du pont levis. Il est

raisonnable de penser que ce chemin sera ouvert à tous à court terme.

Pour remédier aux difficultés de stationnement des véhicules et à leur circulation, aux abords des installations portuaires, l'acquisition d'un terrain près des bâtiments ostréicoles, rue du Port, permettra, une fois aménagé, le stationnement d'une trentaine de véhicules et de faciliter leur demi-tour. Cette réalisation se situe également à court terme.

Enfin, concernant la zone naturelle sensible, proprement dite, les premiers achats de terre sont en cours. Les baux liant les propriétaires et les exploitants locataires de ces terres ne seront pas dénoncés par la commune lors des achats. Ces derniers, tous à l'amiable, seront échelonnés dans le temps.

Avec le conseil départemental des échanges ont lieu pour que la vitesse soit limitée à 50





km/h rue du Port entre le bourg et l'anse de la Fertalière dans sa partie hors agglomération. Des dispositifs de ralentissement seront installés.

Consciente que cette route sera à terme le seul accès à la plage en voiture, la municipalité de son côté installera une signalisation pour les piétons et les cyclistes afin qu'ils puissent gagner le littoral en toute sécurité par des voies dédiées. Trois itinéraires ont été identifiés (un au nord, un au centre et un au sud).

Afin que le parc autos de la plage joue pleinement son rôle, la commune disposera des bornes pour empêcher tous les stationnements « sauvages » (rue du Front de Mer et rue des Rainettes).

Les marais du Gô et de Pampin comme les autres marais de l'agglomération rochelaise font l'objet actuellement d'une étude dans le cadre d'un contrat territorial des milieux aquatiques de l'agglomération (CTMA). Les eaux de ces marais comme celles des cours d'eau et des fossés qui les alimentent sont de mauvaise qualité, voire très mauvaise. Deux élus de la commune participent à ces travaux. Un projet de « stratégie » va être proposé prochainement par la CDA, qui détient

la compétence « milieu aquatique ». Nous aurons à nous prononcer sur la validité de cette stratégie.

Enfin concernant le front de mer proprement dit, la digue, dans le cadre du programme d'action et de prévention des inondations (PAPI), sera rénovée après l'été 2021. A partir de cette réalisation, seront déclinés, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), un cheminement pour les piétons et

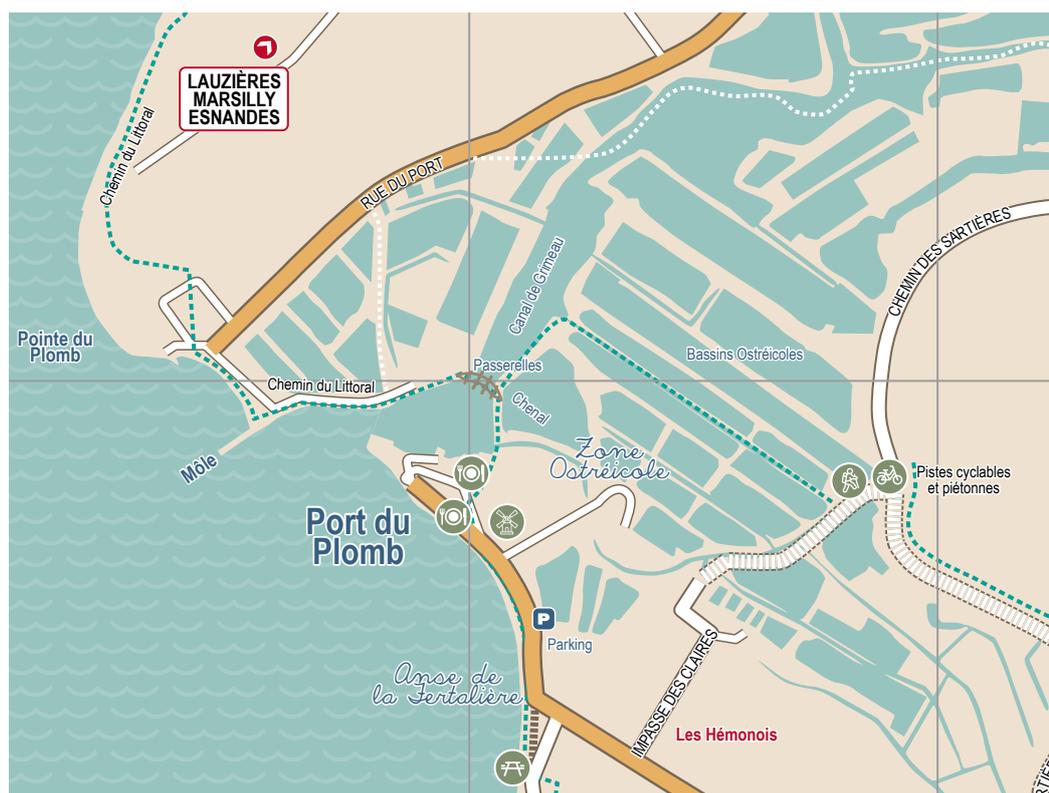
pour les cyclistes le long de la mer, ainsi qu'une végétalisation.

Une « façade maritime » attirante, et plus encore demain, fait partie du projet d'ensemble sur lequel vous nous avez élus. Dans les prochains numéros du « Vu du Colombier » nous vous informerons de l'avancement de la réhabilitation du port du Plomb, de la réaffectation de l'ancien séminaire, de la requalification des écoles, de l'écoquartier, de l'achèvement de la rénovation du gymnase.

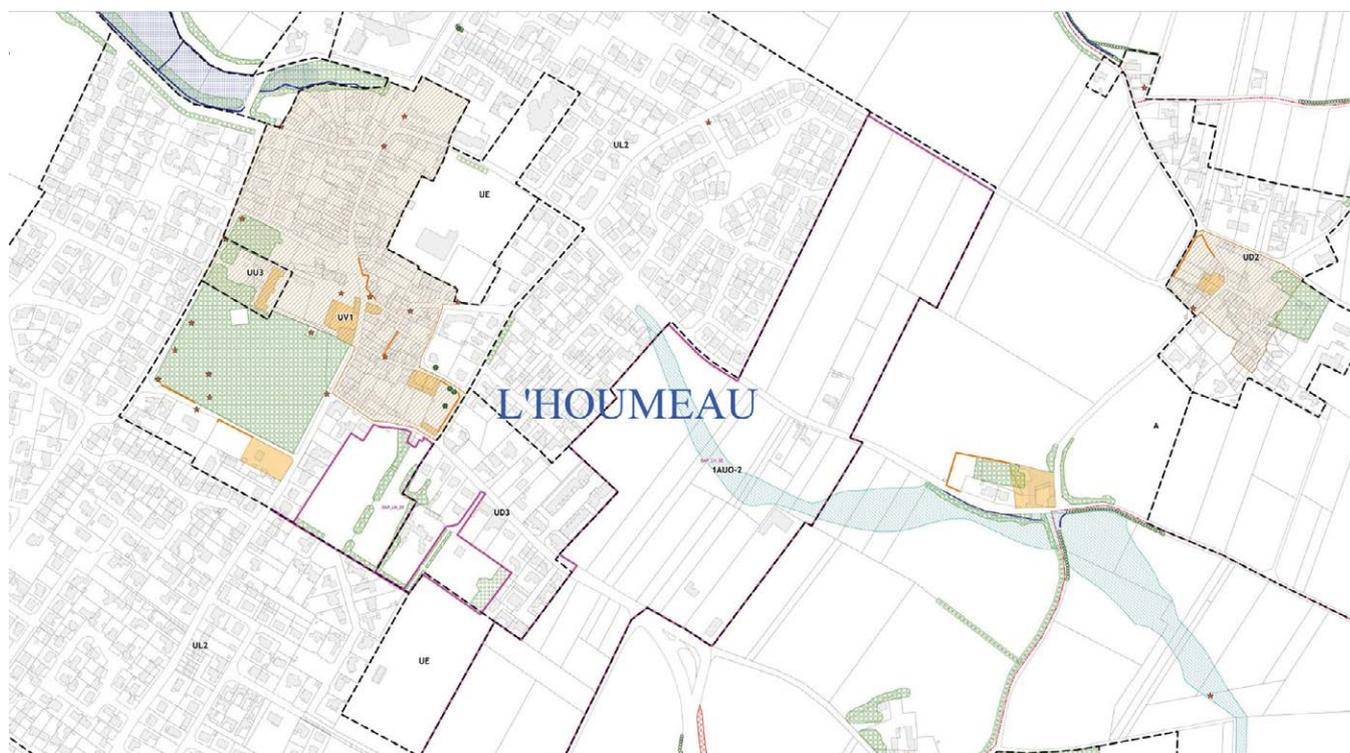
La très grave crise sanitaire actuelle contraint vos vies. Nous veillons pour que nos projets mais aussi la gestion du quotidien de la commune par les agents municipaux vous apportent « une respiration ».

Bruno HEMAR

1^{er} adjoint au Maire



Un point sur le PLUi



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé au mois de décembre 2019 est le résultat d'une élaboration collaborative entre les 28 communes de l'agglomération rochelaise. Initiés en novembre 2014, les travaux de diagnostic et de définition des enjeux ont été portés par chaque Maire de l'agglomération afin d'aborder toutes les problématiques impactées par ce nouveau règlement d'urbanisme. Le PLUi traduit l'expression du projet politique et de développement de l'agglomération rochelaise à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce PADD se développe autour de 13 axes, dont l'accessibilité et les nouvelles mobilités du territoire, la stratégie de l'agglomération en termes de développement économique et de créations d'emplois, la structuration des grands équipements adaptée au territoire,

l'accueil des plus jeunes et d'actifs en développant le territoire majoritairement dans l'enveloppe urbaine existante, le plaisir de vivre un territoire d'influence maritime et préservé, la valorisation des atouts d'un territoire touristique, accessible à tous, la conservation d'une qualité de vie, la pérennisation et le maintien des filières agricoles et conchylicoles, la mise en œuvre d'une production de logements et d'hébergements pour tous répartie sur l'ensemble du territoire et de revitalisation urbaine. Suite à l'élaboration de ce PADD, un nouveau zonage et un règlement ont été réalisés. Une enquête publique a été menée en juin et juillet 2019 et enfin, le PLUi a été approuvé par le Conseil Communautaire du 19 décembre 2019. Il est entré en application le 1er janvier 2020. Composé de 8 tomes, la totalité du

PLUi est téléchargeable sur le site Internet de l'agglomération : <https://www.agglomeration-rochelle.fr/projet-de-territoire/plan-local-d-urbanisme-intercommunal>

Le PLUi s'est déroulé en plusieurs phases pour avoir une homogénéité sur l'agglomération. L'ensemble des caractéristiques de chaque commune a été pris en compte, aussi bien les milieux humides, que le tourisme, ou le style de l'habitat. Toutes les structures ont travaillé pour ressortir les grands axes qui ont fait le PLUi. Depuis sa mise en application, il dicte la politique à mettre en place pour les constructions futures, mais également pour nous donner les grandes lignes de la ville de demain tout en conservant les spécificités territoriales.

Raymond ESCOBAR

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme

L'Eco-Quartier

Les travaux avancent !

La démarche pour la réalisation d'un éco quartier sur l'Houmeau a été initiée en 2015. Depuis, il a été l'objet d'un long travail d'échanges et de concertations avec l'aménageur et les services de l'agglomération. Dès cet automne, l'éco quartier s'est concrétisé par le démarrage des travaux, mais également par la nomination des rues lors du Conseil Municipal du 01 octobre. Ce nouveau quartier portera le nom de femmes remarquables : Charlotte Moynacq, Rosa Parks, Marie Curie et Simone Veil. Depuis, le chantier se déroule de façon exemplaire dans le respect des riverains du quartier de Monsidun.

Afin d'accueillir comme il se doit les premiers habitants de l'Eco-Quartier, les travaux ont avancé à grande vitesse. Un cheminement doux à l'extrémité du stade de la Fontaine est prévu pour relier ce quartier au chemin du moulin. L'Eco-Quartier sera ouvert sur le stade et en dehors des créneaux utilisés par les associations, l'accès aux installations est libre tout en prenant soin des installations mises à disposition.

Ce projet a permis de mener une grande réflexion de projets valorisant le développement durable sur l'ensemble de la commune. Certains ont déjà été réalisés avec les concours des services municipaux,

de structures extérieures et des services de l'agglomération :

- ▶ Mettre en place la sobriété dans les espaces verts et réduire au maximum l'utilisation de l'eau potable. La protection en ressources en eau est primordiale.
- ▶ Mettre en place avec la LPO, un fauchage tardif et raisonné. Mettre en place un programme de sensibilisation auprès des enfants.

D'autres projets sont en cours de réalisation et devraient voir le jour prochainement :

- ▶ Passer 44 hectares en Espace Naturel Sensibles (les terres seront achetées au fur et à mesure que les propriétaires seront vendeurs), cela va permettre de protéger la partie ouest de la commune.
- ▶ Créer un ou deux jardins familiaux

Jean-Luc ALGAY

Maire de l'Houmeau



Finances :

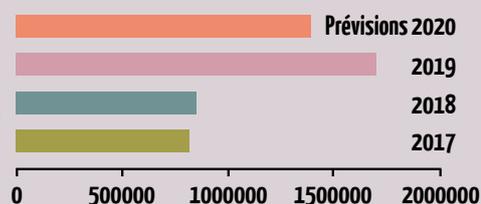
2020, une continuité budgétaire malgré la crise sanitaire

L'année 2020 n'aura pas été une année comme les autres. La COVID-19 a non seulement perturbé nos vies personnelles mais également la vie collective et municipale.

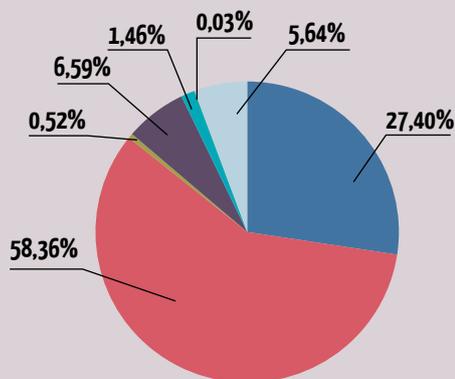
C'est en particulier le cas du budget municipal qui a été voté tardivement le 11 juin dernier. Cette situation aurait pu entraîner une pause dans nos investissements. Malgré ce contexte instable, nous imposant une démarche prudentielle, notamment en matière de fonctionnement, nous avons non seulement poursuivi les chantiers en cours mais aussi préparé l'avenir par des investissements destinés à améliorer le cadre de vie des L'houméennes et des L'houméens. Notre objectif est de maintenir un niveau des dépenses de fonctionnement stable pour pouvoir mettre en place de nouveaux investissements.

L'investissement, le résultat d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de 2017 à 2020



La répartition des dépenses réelles de fonctionnement du budget 2020

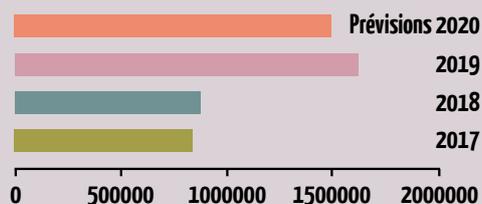


- ▶ Charges à caractère général
- ▶ Charges de personnel, frais assimilés
- ▶ Atténuations de produits
- ▶ Autres charges de gestion courante
- ▶ Charges financières
- ▶ Charges exceptionnelles
- ▶ Dépenses imprévues

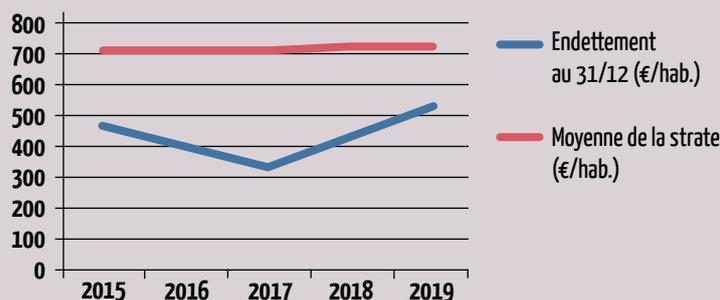
Les études pour la réalisation de la piste cyclable reliant L'houmeau à Lagord ont été réalisées. Les acquisitions foncières sont en cours, l'objectif est de permettre le début des travaux courant 2021. Nous avons aménagé le columbarium du cimetière de façon à augmenter sensiblement la capacité d'accueil des urnes cinéraires. Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, nous avons aussi profité des opportunités qui se sont présentées :

- ▶ Achat du terrain permettant d'agrandir le parking pour améliorer le stationnement et la sécurité aux abords du Port du Plomb,
- ▶ Acquisition de terrains pour la réalisation d'un chemin piétonnier en prolongement du chemin des Sartières reliant ainsi le Port du Plomb,
- ▶ Achat de parcelles de terre constituant la « première pierre » du projet « Espace Naturel Sensible ».

Ces dernières années, comme le montre l'évolution de ces dépenses réelles, le niveau d'investissement de la commune s'est considérablement développé



Ces investissements ne sont pas synonymes d'une forte augmentation du taux d'endettement par habitant. Ce graphique permet de constater que la commune est bien en-deçà de la moyenne des communes comparables à L'houmeau.



Claude PAIN

Conseiller Municipal délégué aux finances

Une année mémorable !

Même si 2020 marquera la mémoire des commerçants comme une année compliquée, les restaurateurs et commerçants l'Houméens ont connu une saison estivale très correcte.

Le marché de l'Houmeau, sur la place du 14 juillet, a maintenu son rythme durant le confinement avec certaines adaptations. Depuis le mois de mai, un nouveau poissonnier a pris ses quartiers sur le marché pour vous servir les mercredi et samedi matin. Il est bon de rappeler que sur le marché de l'Houmeau vous pouvez tout y trouver ! Les étals habituels : les fruits et légumes de Mouss, le comptoir des Pyrénées (fromages et charcuteries du Pays Basque), les huîtres de M.Puyo et la poissonnerie Le Coureauleur ! Les commerçants de la place du 14 juillet sont également prêts à vous accueillir au bureau de tabac, la boucherie, la coop, la boulangerie, la pizzeria, au salon de coiffure, à la pharmacie ou le restaurant le Galet Doré.

Le Port du Plomb n'est pas en reste, puisqu'il accueille depuis le mois de mars les nouveaux propriétaires du restaurant Coquillages et Crustacés : Catherine Rey et Jérôme Jaufrais. Malgré une activité suspendue après une journée d'ouverture pour cause de confinement et le manque de touristes, la saison des restaurateurs a cependant été sauvée.

La plage a bénéficié de son animation estivale malgré les difficultés sanitaires. Le bar-restaurant l'Anse de Pampin et la crêperie la Cabane du Pertuis ont même battu des records de fréquentation ! En effet, l'emplacement idéal du site leur a permis de bénéficier de la fréquentation des l'Houméens et des Rochelais en recherche de grand air, loin du centre-ville rochelais.

Jachi JOYEUX

*Conseiller municipal
délégué aux relations avec les commerces*



La vie du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Cette année 2020 a débuté et se termine de façon particulière avec la propagation de la COVID 19, le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire et le confinement de l'ensemble de la population.

Cette période, très difficile à vivre pour tout le monde, a été l'occasion de mettre en lumière la solidarité et l'entraide qui existent au sein de notre petite commune de L'Houmeau.

Afin de soutenir les publics fragiles et isolés, le CCAS se mobilise en contactant régulièrement les personnes inscrites sur les registres canicule et plan grand froid. Les distributions de colis alimentaires se poursuivent en s'adaptant aux consignes de sécurité et l'agent en charge du CCAS reste présente et disponible à la mairie en cas de demande de rendez-vous et d'accompagnement.

Le CCAS tient à remercier l'ensemble des personnes bénévoles qui œuvrent dans le cadre de la crise de la COVID 19 en proposant leur aide pour accompagner les plus isolés ainsi que la Banque Alimentaire 17 et les bénévoles qui continuent à distribuer de nombreux repas.

Un cadeau de fin d'année pour les CM2...

Depuis plusieurs années, le CCAS de L'Houmeau offre à chaque élève de CM2 en fin d'année scolaire, un chèque lire d'une valeur de 10 euros. Celui-ci a pour but de promouvoir la lecture chez ces enfants et de les accompagner vers cette nouvelle étape qu'est l'entrée au collège.

Cette année encore et ce malgré un contexte sanitaire particulier, nous avons souhaité maintenir cette action. Ces chèques ont pu être distribués à la fin du mois de juin grâce au soutien de Madame ROY, institutrice à l'école primaire le Renard, accompagnés d'un exemplaire des fables de la Fontaine offert par l'Education Nationale.

Des loisirs à prix réduit : le PASS-VAC

Ce dispositif proposé par le CDIJ (Centre Département Information Jeunesse), permet aux jeunes âgés entre 12 et 17 ans résidant dans une commune de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, d'accéder pendant les vacances d'été à de nombreuses

activités de loisirs à prix réduits. Depuis plusieurs années, le CCAS de L'Houmeau participe à cette initiative en finançant plusieurs PASS pour les jeunes de la commune.

Cette année, quelques adhérents ont pu bénéficier d'activités à tarifs réduits grâce au co-financement de notre commune ainsi qu'à la participation financière de la CAF, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la CDA de La Rochelle et du Département de la Charente-Maritime.

Le Plan d'Urgence et d'Alerte (PAU)

Le CCAS de L'Houmeau tient un registre confidentiel et nominatif des personnes âgées et en situation de handicap sur la commune ce qui permet, lors d'évènement climatiques importants, de maintenir un contact avec les populations fragiles et isolées.

Le plan national de Prévention Canicule est activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août par la préfecture et est déclenché en cas de fortes températures prolongées notamment la nuit. Le plan Grand Froid est quant à lui déclenché lorsqu'un épisode de froid s'installe sur notre département.

La propagation de la COVID-19 et la mise en place d'un confinement a entraîné le déclenchement de ce plan par la préfecture de la Charente-Maritime aux mois de mars et novembre 2020. Des membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS sont chargés de contacter les personnes inscrites sur le registre afin de s'assurer de leur bien-être. Si nous sommes dans l'impossibilité de joindre une personne, le policier municipal est susceptible de se déplacer à domicile.

Ces différentes mesures ont pour objectif de protéger les personnes dites vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées) qui sont les plus exposés aux changements brutaux de températures et aux risques épidémiques.

**Tout au long de l'année,
les personnes souhaitant s'inscrire sur ce registre
peuvent contacter le CCAS au 05.46.50.91.91
ou par mail à ccas@houmeau.fr**



Bienvenu au nouveau Conseil d'Administration :

Cette année, à la suite des élections municipales de mars 2020, un nouveau Conseil d'Administration du CCAS a pris ses fonctions avec l'arrivée de 14 nouveaux membres pour une durée de 6 ans.

Celui-ci se compose à parité égale de 7 élus, membres du Conseil Municipal (délibération n°2020/32) et de 7 personnes nommées par Monsieur le Maire et issus du monde associatif sur notre commune (arrêté 2020/80 du 02 juillet 2020).

Le Conseil d'Administration a pour objectif de voter les orientations budgétaires du CCAS, d'étudier les demandes d'aides financières extra-légales et de développer des actions sur le territoire pour l'ensemble des habitants.

Il est présidé par Monsieur le Maire Jean Luc ALGAY, Président du CCAS de droit et la vice-présidence est assurée par Madame Idalina BENARROUS, élue le 15 septembre 2020.

Voici la liste des membres :

- Monsieur ALGAY Jean-Luc, Président du CCAS
- Madame BENARROUS Idalina, Vice-présidente
- Madame BRY Valérie
- Madame CADET Mauricette
- Madame COUTANCEAU Marie-Christine
- Madame ESCOBAR Annie
- Monsieur HEMAR Bruno
- Madame LIMBOURG Sylvie
- Monsieur MANELPHE Joël
- Madame NEVEU Colette
- Madame OUVRARD Patricia
- Monsieur PAIN Claude
- Monsieur RABOT Bernard
- Madame SAUVETRE Monique
- Madame SOMME Michèle

Idalina BENARROUS
Adjointe au Maire
Vice-Présidente du CCAS

Aurélie PICHARD
Agent du CCAS

Ensemble pour bien vieillir !

Le Centre Communal d'Action Sociale de L'Houmeau en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie vous propose de participer à plusieurs rendez-vous sur le thème du bien vieillir...

Entrée gratuite et sur inscription
Contacter Aurélie PICHARD,
l'agent en charge du CCAS au **05.46.50.91.91**

Actions collectives pour les séniors :

Depuis 3 ans, le CCAS de L'Houmeau organise en collaboration avec la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie) des actions de prévention à destination des personnes âgées de plus de 60 ans sur son territoire. Cette année, le CCAS avait choisi d'aborder la question de l'aidant, du bien vieillir au domicile et de l'accès aux droits avec un temps d'échange sur les démarches d'inscription en EHPAD et la mise en place d'ateliers informatiques.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire et de la mise en place du 2ème confinement, nos actions ont dû être annulées et déplacées, pour certaines, à l'année prochaine.

Le CCAS de L'Houmeau communiquera très prochainement sur les nouvelles dates de ces actions et les modalités d'inscription.

Affaires sociales

En cette année 2020, la COVID a bouleversé notre quotidien, changé nos habitudes, nous avons tous été impactés mais les membres du CCAS ont maintenu leur esprit de solidarité !

Avant cette pandémie, en Janvier 2020, la Municipalité a organisé le traditionnel repas des aînés. Une journée festive, toujours très appréciée ! Malgré le déplacement sur la commune de PUILBOREAU, pour cause de travaux au gymnase, tous les aînés de

plus de 70 ans ont répondu présent et le covoiturage a très bien fonctionné puisqu'il y a eu plus d'offres que de demandes ! Les participants ont tous apprécié la prestation du traiteur Monsieur Guyard et l'animation dansante assurée par David Crouzeau. Durant la période du confinement, les rangs du CCAS se sont renforcés de nouveaux bénévoles volontaires pour la réalisation et la distribution des masques.

Chaque habitant a reçu des masques à son domicile grâce à la solidarité de plus de 80 l'Houméens. N'oublions pas ces gestes de solidarité, merci aux couturières et aux distributeurs !

Marie-Christine COUTANCEAU

*Adjointe au Maire
Déléguée à la solidarité*



De l'esthétique au bien-être...



Épilations
 Maquillage
 Soins corps & visage
 Soins minceur
 Soins mains & pieds
 Vernis semi permanent
 Réhaussement de cils
 Bons cadeaux

ZAO
 THALGO
 Cirepil

107 rue de la République - L'HOUMEAU
 05 46 51 97 03 - 06 07 89 45 90
 www.latelier-bienetre-lhoumeau.fr



visagiste
Coiffeur
Tendance Ana

HORAIRES D'OUVERTURES
 les mardi, jeudi, vendredi
 9h-19h

 mercredi et samedi
 9h-13h

103 rue de la république
 17137 L'HOUMEAU
05 46 27 19 74



Changement de propriétaire



Port du plomb - 32 rue du Port
 17137 L'HOUMEAU (La Rochelle)
 www.coquillagesetcrustaces.com
05 46 45 32 52




LA VOIX EST LIBRE
 SOINS ÉNERGÉTIQUES
 MAINS & VOIX

*Musicothérapie, le bien-être
 grâce à l'émission et à la
 réception de sons et musique*

ELVIRE BONNEAU À L'HOUMEAU
06 22 73 25 65



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS



AGENCE DE LA ROCHELLE
 7, rue Ampère - ZA Corne Neuve
 17139 DOMPIERRE/MER
 T/+33 5 46 35 44 44
 larochelle@eurovia.com

Secteur de ROCHEFORT
 Le Péré Maillard
 17780 SOUBISE
 T/+33 5 46 82 03 51
 soubise@eurovia.com



SUR 1800M², RETROUVEZ VOS PLUS GRANDES MARQUES DE SPORT

Parc de Fief Rose 17140 LAGORD
05 16 59 00 35
 www.go-sport.com

CONTROLE TECHNIQUE DU MOULIN
 1A RUE GRIMAUD
 17137 NIEUL SUR MER
05 46 27 74 98
 Patrice LAROCHE



Spécialiste des véhicules anciens
 www.rallyevideo7.com

Merci à vous

Vous avez été nombreux à nous soutenir lors des élections municipales. 435 voix sur 1129 pour une équipe proposant un programme novateur représentent un score honorable. Depuis le 15 mars, nous sommes actifs au sein de la commune, nous participons aux conseils municipaux, aux diverses commissions. Nous avons aussi lancé le blog « Un nouvel élan pour L'Houmeau » <http://houmeau-envie.over-blog.com/> qui nous a permis, pendant le confinement, de mettre en relation les L'Houméens, de faire connaître ou redécouvrir une offre commerciale de proximité – une initiative fort appréciée. Découvrez ses rubriques et contribuez !

Nous sommes ravis d'avoir un droit d'expression grâce à la loi du 1er mars 2020. Nous sommes ravis que L'Houmeau se soit mobilisé à l'occasion du passage du tour de France. Nous sommes ravis que la rue des Marais soit désormais réservée aux piétons et aux cyclistes, projet clairement énoncé durant notre campagne. Nous sommes ravis que le développement des déplacements doux soit inscrit au programme de la

municipalité. Nous sommes ravis que des terrains achetés par la commune empêchent la bétonisation et favorisent la biodiversité. Nous sommes ravis que des casques permettant aux enfants de se protéger pour l'usage de la trottinette au sein du centre de loisirs aient été finalement achetés par la commune. Nous sommes ravis qu'il n'y ait eu aucune fermeture de classe suite à la décision du ministre de l'Éducation Nationale et ce, pour toutes les écoles françaises dans les communes de moins de 5000 habitants.

En revanche, l'agressivité de certains membres de l'équipe en place et le mépris affiché par ceux-ci à notre égard sont intolérables. Notre rôle, contrairement à ce qui est annoncé dans la presse régionale, se résume la plupart du temps à nous prononcer pour ou contre des projets déjà ficelés par une poignée d'élus autour du maire. Nos questions sont traitées mais souvent balayées et le « travail » en commission en est rendu difficile voire impossible. Cependant, nous ne pratiquons pas l'opposition systématique. Nous avons tenu, au contraire, à adopter une attitude

responsable en acceptant ce qui nous semblait positif, bien sûr (nous avons voté l'intégralité des points du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2020), et en nous opposant lorsque nous n'avions pas d'éléments suffisants ou que les propositions semblaient mauvaises.

A ce jour, nous considérons que cette situation n'est satisfaisante pour aucun membre de notre équipe d'autant que les obligations professionnelles actuelles de 3 d'entre nous ne nous autorisent pas à perdre notre temps.

Malgré tout, une fois encore un grand merci et nous vous souhaitons le meilleur en ces temps tourmentés.

'Un nouvel élan pour L'Houmeau'

Romain DUPUIS

Nathalie HAMEURY

Fabien EPLE-DELCROIX

Patricia OUVARD



Maison Maryann
ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

4 place du 14 juillet
17137 L'HOUMEAU

05 46 42 06 64

sarlmariann@hotmail.fr | 



COOP

L'Houmeau

Place du 14 juillet
05 46 34 58 87

Du mardi au samedi : 8h30-13h / 15h-19h30
Dimanche : 8h30-13h




Coiffeur Visagiste
Homme • Femme • Enfant

Tél. 05 46 50 91 77
6 place du 14 Juillet - 17137 L'HOUMEAU

Du mardi au vendredi de 9h à 18h30
Le samedi de 9h à 15h00

 côté Salon - l'Houmeau  cotesalon17 



Métallerie - Serrurerie
Acier - Inox - Alu

www.alarcon-metal.fr

- Portails
- Escaliers
- Garde-corps
- Menuiserie Métallique
- Verrières
- Ouvrages sur-mesure



ZA des Hauts Pampins - 8 impasse des Ajoncs - 17137 L' Houmeau

Tél : 05 46 50 91 40 – contact@alarcon-metal.fr



VALLIN

entreprise

Volets - Pergolas - Portails-Clôtures
Miroiterie - Stores - Menuiseries Alu PVC

5 rue des Tamaris - 17137 L'HOUMEAU
05 46 35 06 87 - 06 50 89 67 39
christophe.vallin17137@gmail.com



EHPAD

2 rue de la République
17137 L'HOUMEAU
Tél. 05 46 50 93 92
www.larosedesvents.fr



La Rose des Vents
L'HOUMEAU - LA ROCHELLE



Au Petit Port
★★★★★ de l'houmeau
Camping & Lodges

Location Basse saison - Septembre à Avril
(Réservé aux entreprises, étudiants et douaniers).

Location à la nuit
à partir de 59€

Rue des Sartières 17137 L'HOUMEAU
Tél. 05 46 50 90 82 - Fax 05 46 50 01 33
info@aupetitport.com - www.aupetitport.com



* Charges en sus (eau, électricité, gaz), Prix TTC pour 1 personne

Le Tour de France est passé à l'Houmeau !



Les Vévettes On Air/L'HOUMEAU/Tour de France 2020
Crédit photo: Fabienne LENTANT

Au début ce n'était qu'une rumeur... puis mi-octobre 2019, l'information est devenue officielle. Le Tour de France passera par la Charente-Maritime en 2020 et la commune de l'Houmeau sera traversée lors de l'échappée maritime vers l'île de Ré !

Dès l'annonce officielle, les esprits de tous les acteurs locaux sont entrés en ébullition. Le Tour de France à l'Houmeau, c'est une première, il fallait que la fête soit belle !

Avec le soutien du Département de la Charente-Maritime, la Municipalité, les commerçants et les associations locales ont défini des grands projets. Sous la houlette de la mairie les actions se mettaient en place : une chaîne humaine sur le front de mer, un vélo humain avec les enfants de Cap Aunis au stade La Fontaine, une grande exposition sur l'histoire du vélo par le Club Informatique et le Comité Culturel de Loisirs, une décoration haute en couleur par la Promotion de l'Houmeau, les jardiniers

de l'Houmeau, et l'atelier de peinture ; une grande fête dans le parc, sous chapiteau, avec le Comité Culturel, la Promotion de l'Houmeau et Lucart Danse...



Puis la COVID a mis des bâtons dans les roues de la grande boucle... Le Tour de France annulé ? Impensable pour ASO qui gère l'organisation de cet événement international. Au lieu de se dérouler au mois de juillet 2020, le Tour est reporté à l'automne. Avec des restrictions. Il a fallu se remettre en selle.

Etant donné les contraintes sanitaires importantes, il était impossible de mener à bien toutes les animations prévues. La Municipalité et les associations ont tout de même souhaité installer un esprit de fête sur la commune, même s'il était interdit de faire la fête... Le passage du Tour a donc été l'occasion pour les associations de se retrouver après le confinement du Printemps. Les bénévoles du club informatique et du Comité Culturel et de Loisirs se sont organisés pour mettre en place une belle exposition sur le vélo à la Maison Intergénération dès la fin du mois d'août. Des vidéos, des témoignages et des photos ont permis de rendre hommage au cyclisme et à Maurice Delaunay, l'un des premiers cyclistes professionnels qui a donné son nom au vélodrome de La Rochelle. Les vidéos sont toujours visibles sur YouTube en tapant « vélo l'Houmeau ».

De leur côté, la Promotion de l'Houmeau, « au bonheur des jardiniers de l'Houmeau » et l'atelier Impression-Expression » travaillaient



Les Vévettes On Air/L'HOUMEAU/Tour de France 2020
Crédit Photo : Fabienne LENTANT



d'arrache-pied à la décoration de la commune. Pas moins de 30 vélos ont été décorés et repeints, 28 bombes de peinture, plusieurs dizaines de mètres de papier crépon et tulle, des boulons, des vis et de la ficelle ont permis aux bénévoles d'égayer notre village et d'accueillir la grande boucle !



Le jour J est arrivé. Les camping-cars étaient postés, les amoureux du Tour se prenaient en photo fièrement devant l'entrée du Parc, à proximité des beaux vélos le long de la route. Le groupe « les Vettes » est arrivé avant midi pour assurer une animation musicale au passage des coureurs à l'entrée du Parc, ils sont vêtus en orange, l'ambiance monte et la bonne humeur est là, sous le soleil.

Une attente musicale très appréciée de tous les spectateurs. Les enfants et les familles ont investi l'espace qui leur était réservé aux premières loges. La gendarmerie a mis en place un dispositif. La caravane est arrivée, distribuant quelques lots aux spectateurs. Le rythme cardiaque des curieux en place augmentait. Enfin, les véhicules officiels et les coureurs ! Vitesse folle, difficile de reconnaître les coureurs. Ils sont déjà partis. Le dernier coureur arrive, en peine, mais il est applaudi par la foule à qui il lance un large sourire reconnaissant.

A l'Houmeau, on sait recevoir.

La vie a repris, les banderoles des sponsors et les arches ont été démontées dans l'heure qui a suivi le passage de la course.



Les installations des associations sont restées quelques semaines. Chacun gardera le souvenir et l'impression d'avoir vécu un moment important pour la commune. Ce n'est pas tous les jours que le Tour de France passe à l'Houmeau !

Yannick CADET

Adjoint au Maire délégué à la communication et à la vie associative

Marianne BRUNET

Assistante de communication et vie associative



Associations et solidarité

Les blouses roses à l'honneur des semaines de solidarité



L'édition 2019-2020 des semaines de solidarité a été épique, mais les associations ont une nouvelle fois relevé le défi avec succès ! Cette année, les blouses roses ont été choisies par les élus l'Houméens pour être les bénéficiaires des actions de solidarité menées en collaboration avec les associations locales. Cette association a pour vocation de redonner le sourire aux malades de tous les âges, les enfants du service de pédiatrie comme aux personnes âgées du service gériatrie ainsi que dans une dizaine d'EHPAD situés à La Rochelle et dans son agglomération.

Dès l'automne 2019, les travaux de rénovation du gymnase ont obligé les associations à faire preuve d'imagination. Puis est arrivée cette

année 2020 si particulière. 17 mars, début du confinement et arrêt de toutes les activités associatives. Malgré cela, certaines associations qui n'ont pas pu réaliser leurs actions habituelles ont participé en réalisant des dons équivalents aux précédentes éditions.

La traditionnelle remise du chèque a également dû être repensée, et a eu lieu à l'occasion du Forum des associations en septembre 2020. C'est un chèque de 2 150€ qui a été remis aux blouses roses malgré toutes les difficultés qui ont été rencontrées. Lors de cette remise de chèque toujours riche en émotions, Monsieur le Maire a rendu hommage à Huguette Rebrioux, trésorière de l'association pour la Promotion de l'Houmeau

qui nous a quitté cette année. Huguette assurait depuis de nombreuses années la trésorerie des semaines de solidarité avec rigueur, gentillesse et dévouement.

Cette année encore nous pouvons adresser un « Merci » aux associations qui restent fidèles à ce rendez-vous solidaire malgré tout : la Promotion de l'Houmeau, l'Houmeau Animation, Les aiguilles de l'Houmeau, l'Amicale des Motos et Scooters Anciens, Le club de l'Ormeau, l'atelier Impression – Expression, les Rendez-vous de l'Amitié, le Comité Culturel et de Loisirs de l'Houmeau, Lucart Danse, la Gymnastique Volontaire Espace Danses, les Tréteaux du colombier, l'Houmeau Arpège et les utilisateurs du Plombs et du chenal du Gô. Il est temps de se tourner vers l'avenir. Même si le contexte actuel ne nous permet pas de nous projeter avec sérénité dans des actions d'ampleur, les associations sont toujours présentes sur la commune. Elles œuvrent en silence pour le maintien du lien entre les habitants. La solidarité est l'essence même de la vie associative.

Yannick CADET

*Adjoint en charge
de la communication et de la vie associative*

Marianne BRUNET

*Assistante de communication
et vie associative*

Témoignages des agents du service enfance jeunesse

*Nos moments forts de
l'année 2020 !*



Direction enfance jeunesse :

La direction veut souligner dans cette rétrospective de l'année l'entraide et la solidarité entre tous les L'Houméens qui gravitent autour de l'école et du centre de loisirs. Tous ont fait preuve, durant cette période si particulière, de patience, d'adaptation et de disponibilité pour permettre un accueil des enfants dans la sérénité et la sécurité. Merci donc aux familles, aux agents et élus municipaux et surtout aux enfants. Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'année adoucie par l'ambiance magique de nos fêtes.



Maëva - Animatrice :

Mon moment fort s'est passé en octobre 2019. On a créé un jeu avec les enfants sur l'écologie. Ce jeu s'appelle "tri land" et a pour but de les sensibiliser sur ce sujet qui touche tout le monde. Ils ont été très investis et ont pu apprendre grâce à l'aspect ludique et conviviale du jeu.

Karina - Animatrice :

L'année 2020 aura été une année particulière mais elle aura permis de créer, avec les agents de tous les services municipaux, une forte cohésion. Cette solidarité aura permis de traverser cette période particulière avec plus de sérénité et de détermination. Cela aura été bénéfique à tous.



Caroline - Animatrice :

Cela fait maintenant des années que je travaille pour la commune de l'Houmeau et, comme chacun d'entre-nous, je n'avais jamais vécu une telle situation. Il est vrai, je vous l'avoue, que j'ai déjà imaginé, voire rêvé, d'une école silencieuse, calme et sans querelle ou chahut. Tout en sachant que cela ne pouvait se réaliser. Alors, quand le 17 mars 2020 amena avec lui le silence le plus total, notre école est devenue « une école fantôme ». Pas de déguisement, d'éclats de rires ou de cris. Pas de petites peurs rigolotes comme au jour du 31 octobre. Certains enfants avaient encore la possibilité de franchir le portail de leur chère école, ce qui était une vraie source de joie pour moi. Leurs parents continuaient de travailler afin de sauver des vies. Pour ça, je les félicite et les remercie encore aujourd'hui. Durant tout le printemps 2020, il me tardait de retrouver nos p'tits monstres ! J'espère sincèrement que nous pourrons très bientôt tous retrouver notre liberté de partage.



Aurélië - ATSEM :

Quel plaisir de retrouver les enfants sur le chemin de l'école ! C'est bon de voir leurs sourires et leurs éclats de rire !

La semaine du goût autour du raisin a été un beau moment de partage entre toutes les classes.

Petits et grands ont cuisiné des cookies, des gâteaux aux raisins et ont même fait du jus de raisin maison ! Ils ont pu manger leurs pâtisseries et boire leur petit cocktail lors d'un goûter où ils étaient tous réunis. C'était très convivial et ils ont apprécié l'instant avec une grande joie tout comme nous !

2020 : année de l'optimisme



L'Houmeau compte 30 associations, pas plus, pas moins. Des associations qui rassemblent des femmes et des hommes dont l'esprit de solidarité et l'optimisme ont été mis à rude épreuve en cette année 2020. L'année avait pourtant bien commencé : les assemblées générales, cérémonies des vœux et les galettes des membres des associations avaient ouvert l'année dans la convivialité. Puis le vilain virus est arrivé... les salles municipales ont fermé leurs portes, les associations ont dû stopper leurs activités et annuler leurs manifestations. En 2020, il n'y aura pas de concours de belote pour le Club de l'Ormeau, pas de Printemps des poètes pour le Comité Culturel et de Loisirs, pas de première édition pour le marché de Printemps de la Promotion de l'Houmeau, pas de foire aux accries pour les Aiguilles de l'Houmeau, pas de

soirée dansante pour l'Houmeau animation... Les membres des associations ont fait preuve d'imagination et de créativité pour maintenir les liens entre leurs adhérents. Les moyens de communication modernes ont tous été

utilisés : appels téléphoniques, groupes de discussions sur les réseaux sociaux, visio, vidéos de cours et challenges aux adhérents... Chaque association a fait son maximum pour maintenir le lien entre ses adhérents, éviter l'isolement et l'arrêt complet des activités malgré le confinement.

Chacun a fait preuve de patience durant cette période où il n'était pourtant facile de se projeter... Dès l'annonce du déconfinement pour le 11 mai, les cerveaux des plus optimistes se sont remis en ébullition. La batterie et le piano de l'Houmeau Arpège ont ressorti leurs plus belles notes, le club informatique a retrouvé les claviers de la Maison Intergénération, le gymnase et le parc ont retrouvé les danseurs et gymnastes de la Gymnastique Volontaire et de Lucart Danse... L'été est arrivé, et chacun attendait les directives de l'Etat et de la Préfecture pour pouvoir organiser des festivités. La Promotion a ouvert le bal des optimistes, un concert de musique Bretonne a animé le parc fin août et a rassemblé une centaine de personnes ; le forum des associations



s'est tenu dans le parc permettant à certaines associations de réaliser des démonstrations pour les curieux venus nombreux reprendre goût à la vie associative ; l'Houmeau Animation a relevé le défi d'un spectacle scientifique pour les enfants au gymnase. Ces rendez-vous ont permis de prouver que même si un retour à la vie d'avant n'était pas possible dans l'immédiat, des animations pouvaient se dérouler dans le respect des gestes barrières. La rentrée de septembre, si particulière pour les écoliers l'a également été pour les associations qui ont quand même repris leurs activités régulières dans les salles mises à leur disposition. Certains racontent que le Tour de France est passé à l'Houmeau... la mairie a organisé un spectacle de musique classique à la salle de l'Orangerie ; Au bonheur des jardiniers de l'Houmeau a tenu son troc d'automne sur la place du 14 juillet avec un public toujours plus nombreux. Toutes ces animations ont remporté un vif succès auprès des habitants, masqués, désinfectés et distancés. Puis l'automne est arrivé, tous les acteurs locaux ont recommencé à suivre les évolutions des directives de l'Etat et de la Préfecture. Le 31 octobre, les salles municipales



ont fermé leurs portes, les associations ont dû stopper leurs activités et annuler leurs manifestations... Le deuxième confinement est arrivé. A l'heure de la rédaction de cet article, nul ne sait combien de temps il durera. Personne ne sait comment la fin de l'année va se dérouler. Malgré cela, les associations restent optimistes et font preuve de créativité pour envisager des projets à mettre en place pour la fin de l'année 2020 et pour 2021, quand tout ira mieux...



Cette année 2020 restera gravée dans la mémoire collective comme ayant permis de démontrer (s'il le fallait !) l'optimisme et la pugnacité du tissu associatif local. L'engagement de ces femmes et de ces hommes aura permis de ne pas rompre le lien social si nécessaire à l'Homme. N'oublions pas de remercier les associations pour toute l'énergie et le temps qu'elles dépensent sans compter. C'est en participant à la vie des associations et à leurs actions que nous leur permettons de poursuivre leur chemin dans un esprit d'optimisme à tout épreuve.

Yannick CADET
Adjoint en charge
de la communication et de la vie associative

Marianne BRUNET
Assistante de communication
et vie associative

Le parc de la mairie



Avez-vous vu le plan de fauchage tardif aux entrées du parc de la mairie?

Le parc de la mairie est depuis 2019 un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), pour une durée de 4 ans renouvelables. Le parc est donc un refuge pour abriter et sauvegarder les espèces protégées. Ce parc d'une superficie avoisinant les 3 ha.

Le plan qui se situe aux entrées qualifie les différents espaces de fauche des zones enherbées. On peut voir deux zones de fauche. Les zones en jaune sont des zones de fauchage annuel. Les employés communaux fauchent cette zone une fois par an à la période automnale fin septembre, début octobre pour favoriser l'habitat et la nidification de diverses espèces du parc. La zone qui est en vert est une zone biannuelle, soit qui est fauchée deux fois par an, une fois en automne, fin septembre début octobre et une fois au printemps, fin mars début avril.

Les résidus de fauche restent sur place pour fertiliser le sol. Les autres clairières et derrière la mairie avec l'Orangerie restent tondues de façon à ce que les espaces restent utilisables pour le public et avec la possibilité de faire des rassemblements. Le long de la rue de la République, la pelouse est aussi tondue avec exportation de la tonte de façon à dégager la voie et sécuriser le passage piéton.



L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) va réaliser des nichoirs pour différentes espèces choisies pour être protégées dans le parc (Huppe fasciée, moineau domestique, chouette hulotte et hibou moyen-duc). Il est prévu aussi de faire des aménagements pour les mammifères, gîtes à hérisson et gîtes à chauves-souris.

Des tas de bois vont être déposés le long des allées pour faire des gîtes à insectes. Le bois en décomposition est un des aliments préférés des larves d'insectes, des fourmis et des scarabées... Il est essentiel pour protéger ce peuple du bois de placer l'édifice à l'ombre.

Les incivilités encore...

Les équipes techniques ramassent chaque semaine le lundi et vendredi les déchets sur la commune. Des tours de la commune sont faits pour nettoyer les déchets déposés soit par négligence, ou volontairement par des personnes sans scrupules. Cette année, des camions de remblais ont été déposés rue du front de Mer à la plage, ainsi que le fossé chemin des Sartières à côté de la fontaine Grimaud sont pleins en permanence. Des végétaux ont été déposés rue de Maillezais, rue de Vincennes et chemin des Anglais. L'enlèvement de ces dépôts sauvages par les agents municipaux obère le temps qu'ils consacrent à l'entretien des espaces verts.



Prenons soin de notre environnement, il faut rester vigilant pour préserver la nature et aussi la pollution de nos cours d'eau. Les déchetteries sont disponibles sur l'agglomération pour y déposer végétaux et tous autres objets encombrants. Le service déchet de la CDA de La Rochelle peut aussi venir, sur rendez-vous, enlever les encombrants chez vous. Appelez le numéro vert gratuit pour prendre rendez-vous dans un délai de 15 jours maximum : 0 805 295 315 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h - sauf jours fériés). Pour bénéficier de ce service, vous devez posséder un Pass déchèteries ou en faire la demande auprès du Service gestion et prévention des déchets de l'Agglomération (16 rue Anita Conti à Périgny). Un « passage » est décompté pour chaque service, dans la limite de 3 fois par an pour le même logement.

Synthèse des préconisations sur le parc de l'Hommeau



Légende

Gestion différenciée Fauche bismaille: Fauche tardive annuelle C::J Fauche tardive	Nichoirs et nids artificiels A Nichoir type boîte aux lettres A Nichoir pour la Chouette hulotte A Nichoir pour la Huppe fasciée A Nichoir pour le Moineau domestique A Nid pour le Hibou moyen-duc	Aménagements pour les mammifères - Gîte à hérissons - - Gîte à chauve-souris
	Aménagements multispécifiques A Tas de bois mort O Spirale aromatique O Mare	

0 25 50 75 m

Plan Vigipirate



Relevant du Premier ministre, le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme dans la mesure où il associe tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

La posture VIGIPIRATE « Automne Hiver 2020 printemps 2021 » est activée **depuis le 26 octobre 2020** et maintient le niveau d'alerte « **Sécurité renforcée – Risque attentat** » sur l'ensemble du territoire national.

Cette posture actualise les mesures de vigilance, de prévention et de protection au regard de l'évolution de la menace terroriste, mais également de l'évolution de la crise sanitaire sur la période. Elle met l'accent sur :

- ▶ la sécurité des sites touristiques et des transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires au cours de la période considérée;
- ▶ la sécurité des grands événements qui se dérouleront sur le territoire national qu'ils soient sportifs, culturels, ou commémoratifs;
- ▶ la sécurité des bâtiments publics, avec une attention particulière sur les établissements scolaires.

URGENCE ATTENTAT

vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique

Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent ou de sur-attentat

Mesures exceptionnelles d'alerte de la population

Durée limitée à la gestion de crise

L'Agence Postale Communale et les services administratifs vous accueillent

L'Agence Postale Communale de l'Houmeau vous accueille les lundis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h30 et les samedis de 9h à 12h. L'Agence Postale Communale n'est pas un bureau de Poste, aussi voici un récapitulatif des services proposés à l'Houmeau :

EXPEDIER :

- ▶ Affranchir vos courriers et vos colis jusqu'à 10 kg pour la France, l'Outre-Mer et l'international.
- ▶ Acheter des timbres, enveloppes timbrées, suivies, recommandées, des emballages colissimo et Chronopost.
- ▶ Déposer vos envois pré affranchis.

RECEVOIR :

- ▶ Retirer les lettres et colis avisés par le facteur sur présentation d'une pièce d'identité et de l'avis de passage ou d'une procuration dûment remplie.

OPERATIONS BANCAIRES :

- ▶ Retirer des espèces sur un compte courant ou un livret d'épargne dans la limite de 500€ tous les 7 jours.
- ▶ Déposer des espèces sur un compte courant ou épargne par le titulaire du compte uniquement dans la limite de 500€ tous les 7 jours.

AUTRES OPERATIONS :

- ▶ Donner une procuration POSTALE à un tiers.
- ▶ Déposer un ordre de réexpédition temporaire (vacances, absence provisoire) ou définitif.

- ▶ Les services administratifs sont à votre écoute et peuvent vous recevoir aux horaires d'ouverture de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le mardi après-midi. Ils restent joignables au 05.46.50.91.91 ou par mail accueil@lhoumeau.fr
- ▶ Le service urbanisme vous reçoit tous les matins **sur rendez-vous** sauf le mercredi pour vos démarches et vos interrogations liées à l'urbanisme (dépôts de permis de construire, de déclarations préalables, etc.). Ce service est également joignable par téléphone au 05.46.50.91.91 ou par mail urba@lhoumeau.fr
- ▶ Le CCAS est là pour vous accompagner **sur rendez-vous** tous les après-midis sauf le mardi, ou par téléphone au 05.46.50.91.91 ou par mail ccas@lhoumeau.fr

Marianne Brunet

Chargée de la communication



En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 le repas des aînés qui devait se dérouler au mois de janvier 2021 doit être exceptionnellement annulé. La municipalité a souhaité offrir à chaque **habitant de la commune âgé de plus de 70 ans** une boîte de chocolat pour maintenir un esprit festif.

La distribution se déroulera les 26, 28 et 29 janvier 2021 entre 14h et 17h dans la salle de réceptions de la Maison Intergénération. La remise se fera sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. **Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux jours et horaires indiqués, merci de contacter l'agent en charge du CCAS Aurélie PICHARD au 05.46.50.91.91 afin de trouver la solution la plus adaptée.**

Nous espérons que ce cadeau vous plaira et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

Agenda 2021 Agenda 2021 Agenda 2021 Agenda 2021 Agenda 2021

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Janvier

Samedi 23 janvier à 11h ~~SUPPRIMÉ~~ cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants.

Février

Dimanche 7 février concours de belote du Club de l'Ormeau au gymnase

Samedi 13 février Balade autour des étoiles en collaboration avec le Centre Socio-Culturel les 4 vents

Samedi 20 février: Dictée solidaire de la Promotion de l'Houmeau à la salle de l'Orangerie

Samedi 27 et dimanche 28 février: Représentations théâtrales des Fréteaux du colombier à la salle de l'Orangerie

Mars

Samedi 13 mars: Printemps des Poètes par le Comité Culturel et de Loisirs au gymnase

Judi 19 mars: commémoration du 19 mars 1962 au monument aux morts, esplanade Charles de Gaulle à 18h

Samedi 20 et dimanche 21 mars: Printemps du cinéma par l'association pour la Promotion de l'Houmeau à la salle de l'Orangerie

Avril

Lundi 5 avril: chasse aux œufs par l'Houmeau Animation dans l'espace de jeux en face de l'école primaire (dans le gymnase en cas de pluie)

Samedi 10 avril: Karaoke organisé par l'Houmeau Animation au gymnase

Dimanche 11 avril: 3^{ème} Ekiden de La Rochelle par la section athlétisme de l'ASPTT à La Pinière

Samedi 17 et dimanche 18 avril: Marché de Printemps de l'association pour la Promotion de l'Houmeau au gymnase.

Samedi 24 avril: Troc de Printemps des Jardiniers par l'association Au bonheur des Jardiniers de l'Houmeau sur la place du 14 juillet

Mai

Dimanche 2 mai: 1^{ère} transhumance dans l'Houmeau! Au bonheur des jardiniers de l'Houmeau, la Promotion de l'Houmeau, les rendez-vous de l'amitié.

Samedi 8 et dimanche 9 mai: Festival de culture brésilienne au gymnase par l'association Esquiva Brasil

Samedi 8 mai à 11h30: Commémoration du 8 mai 1945

Vendredi 15 mai: Courses de trottinettes à travers le village par l'École en Marche avec remise des prix au gymnase

Du jeudi 27 mai au lundi 31 mai: Expositions de peintures sur le thème du ciel organisées par l'atelier Impression-Expression dans la maison Intergénération et dans la salle du conseil municipal

Juin

Samedi 5 juin: Cirque du Gamin dans le parc de la Mairie

Samedi 19: Galette sous flamme gratuite, place du 14 juillet, par l'Houmeau Animation

Samedi 19 et dimanche 20: Brocante de l'école en marche dans le parc de la mairie

Juillet

Samedi 10 juillet: 9^{ème} édition de la Fête du Port du Plomb en collaboration avec la commune de Nieul-sur-Mer et les associations locales.

Août

Samedi 28 août: 3^{ème} édition de la soirée bretonne de la Promotion de l'Houmeau dans le parc de la mairie.

Septembre

Samedi 4 septembre: Forum des associations et accueil des nouveaux habitants (inscriptions auprès de communication@houmeau.fr)

Octobre

Samedi 9 octobre: Concours de Belote du Club de l'Ormeau au gymnase

Novembre

Mercredi 11 novembre: à 11h30 commémoration du 11 novembre 1918 au monument aux morts (esplanade Charles de Gaulle)

Services de la mairie	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
Mairie	Tél : 05.46.50.91.91 Fax : 05.46.99.74 26 rue de la République accueil@houmeau.fr www.mairie-lhoumeau.fr www.facebook.com/mairiedelhoumeau	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Permanence le samedi matin de 9h à 12h Fermé le mardi après-midi
Centre de Loisirs « Le Petit Prince » Service Enfance-jeunesse	06.85.80.23.82 - 05.46.50.95.49 enfance-jeunesse@houmeau.fr	
Police municipale	Tél : 06.76.72.95.15	
Permanence des élus	Tél : 06.76.72.95.13	En semaine de 17h30 à 19h - Samedi, dimanche et jours fériés

L'Agence Postale Communale	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
Agence Postale Communale	05.46.27.19.77 26 rue de la République ap.lhoumeau@laposte.fr	Lundi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 Samedi de 9h à 12h

Les services	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
ASSISTANTE SOCIALE Délégation Territoriale de La Rochelle-Ré	05.17.83.44.60	SUR RENDEZ-VOUS
Relais d'Assistantes Maternelles	05.46.00.01.87	
Ecole maternelle La Rose	05.46.50.97.77 Rue Pauline Kergomard	
Ecole élémentaire Le Renard	05.46.50.95.47 2 rue Raymond Jean	
Dentiste Dr Canard	05.46.50.93.22 10 rue de La Rochelle	
Médecin Dr Philippe Anastassiou	05.46.50.98.28 10 rue Raymond Jean	
Ostéopathe Mme Rineau	05.46.07.85.96 10 rue de La Rochelle	
Psychologue Mme Nathalie Pernet	06.18.91.38.14 4 rue de la mer	
PÔLE SANTÉ	10 avenue François Mitterrand	
Médecins Dr Laurence Guruchategui Dr Céline Laforet Dr Nathalie Durif	05.46.50.90.05 05.46.41.19.82 06.50.82.14.88	
Infirmiers Mme Papin et Mme Nivet Mme Michelina et M.Soulat	05.46.50.91.79 06.86.88.22.75	
Kinesithérapeute M. et Mme Chanot et M. Budail	05.46.50.90.91	
DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE Mme Leyre	05.46.41.08.98	
Ortophoniste Mme Giraud et Mme Laignel	05.46.34.08.86	
OSTHEOPATHE Mme Dondainas	06.26.96.23.50	
PEDICURE PODOLOGUE Mme Mareau	07.71.77.80.50	
PHARMACIE	05.46.50.96.82	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Sud-Ouest correspondant Yannick Picard	06.83.58.14.44 yannick.picard@club-internet.fr	
TAXI	06.31.34.52.55	
Culte Paroisse Saint Gabriel Eglise Sainte Anne	05.46.37.40.29	messe le 1 ^{er} et 3 ^{ème} dimanche à 9h30

Numeros d'urgence	
Services	Coordonnées
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
GENDARMERIE DE NIEUL-SUR-MER	05.46.44.51.64
HOPITAL DE LA ROCHELLE	05 46 45 50 50
SAUR (urgences techniques)	05.81.91.35.03
ENEDIS (urgences dépannage)	0810.333.017
GRDF (urgences dépannage)	0800.47.33.33
SERVICE ASSAINISSEMENT CDA	05.46.30.35.31

Evelyne FERRAND, Vice-Présidente du Département, Conseillère départementale du canton de Lagord, se tient à la disposition des l'Houméens pour toute demande de renseignements, Tél : 06 24 65 17 98 e-mail : evelyne.ferrand@charente-maritime.fr Madame Ferrand tient une permanence chaque lundi à la maison de la Charente-Maritime et reçoit sur rendez-vous uniquement.



Christian FALLOURD, Conseiller Départemental du canton de Lagord se tient à la disposition de tous les habitants pour toute démarche administrative, professionnelle ou individuelle. Christian Fallourd : Tél :06.08.03.29.98 christian.fallourd@charente-maritime.fr



E. Leclerc

LAGORD



DES PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE !



Parc Commercial du Fief Rose 17140 LAGORD
05 46 34 18 69
www.fiefrose.fr



La Rochelle.

ZAC de Belle-Aire Nord
Rue Léonard de Vinci
17440 AYTRE

05 46 31 12 12

HORAIRES :

Du lundi au samedi
de 8h à 20h

 **Drive**

Sortie



L'AGENCE DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

- LOGOS
- PLAQUETTES
- BROCHURES
- DÉPLIANTS
- CARTES COMMERCIALES
- STANDS
- AFFICHES PETIT ET GRAND FORMAT...

Un rapport
qualité/prix
imbattable

L'imprimerie près
de chez vous !

Notre studio de création réalise vos travaux d'imprimerie

De la création à la réalisation finale : UN SEUL INTERLOCUTEUR

Plusieurs agences
en France

SIÈGE SOCIAL - Groupe IB MÉDIAS

86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (face au Futuroscope) - 05 49 01 44 11 // www.edipublic.com